

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Asshold S.A., Lausanne**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Uniqa
Assurances SA, Genève
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 24.04.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **22.07.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Olivier Ver-
rey, notaire, avenue Général-Guisan 85, case postale 125,
1009 Pully
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: Uniqa Assurances SA a repris l'actif et le passif
à titre universel avec effet au 1er janvier 2002. Asshold S.A.
est ainsi dissoute.

Verrey, Terrier & Associés, notaires
1009 Pully

(00520198)